

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

PAYS DE L'AIGLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE
5 Place du Parc
61300 L'Aigle

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



Véronique LOUWAGIE
Présidente de la Communauté de Communes des pays de L'Aigle

Édito

Le rapport d'activité présenté annuellement permet de retracer l'activité de la collectivité et de ses services sur une année, en mettant en exergue les faits marquants qui l'ont jalonnée. Ce rapport nous rappelle l'étendue des compétences exercées par la communauté de communes et l'importance de ses missions pour l'aménagement des Pays de L'Aigle, son dynamisme économique et les services rendus à ses habitants.

Nous avons tous présents à l'esprit les projets majeurs de la collectivité comme la requalification du quartier de la Madeleine dans le cadre de l'ANRU, la réalisation de la voie verte ou la réhabilitation lourde de l'école Victor Hugo. Ces investissements structurants ne doivent pas nous faire oublier les services rendus quotidiennement par les élus et les services partout sur le territoire de la CdC. Ainsi depuis le 1er janvier 2025 et l'entrée en vigueur des PLUI-H et RLPI, la CdC instruit l'ensemble des demandes d'urbanisme pour toutes les communes de notre intercommunalité, elle a doté chaque commune d'un accès au logiciel dédié et mis en place des procédures collaboratives afin de sécuriser les traitements tout en conservant un rôle central aux communes dans la décision. Cela sans contribution financière supplémentaire de leur part.

L'attractivité de notre Communauté de Communes passe par le développement de l'ensemble de notre territoire, la CdC se doit d'œuvrer pour tous ses habitants et la communauté que nous formons étant le ciment de notre solidarité intercommunale.

Au service de tous,
Louwagie

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle 3

Amménagement du Territoire 7

Finances 8

Juridique 9

Systèmes d'Informations 10

Communication 11

Développement Économique 12

Scolaire 14

Transition Écologique 16

Sports 18

Services Techniques 20

- Voirie 22
- Pâtrimoine Bâti 23
- Cycle de l'Eau 24

Tourisme 26

Présence Culturelle 28

Ressources Humaines 30

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

EN 2025

PAYS DE L'AIGLE



Accusé de réception en préfecture
061-200068486-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Les Compétences

Au fil du temps la CDC s'est vu attribué les compétences suivantes :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Les schémas de cohérence territoriale de secteur
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLUI)
- Les actions de développement économiques dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT
- La Création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- La promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (la CDC est adhérente du SMIRTOM à cet effet)
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement
- La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- La politique du logement et du cadre de vie
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- L'action sociale d'intérêt communautaire soit la politique socio-éducative pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, les aides sociales légales, la solidarité et l'insertion, la coordination sociale locale, les personnes âgées ou dépendantes. Les missions relevant de l'action sociale étant confiées au CIAS.
- En décembre 2022 le Conseil Communautaire a décidé de reprendre la gestion des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires et des accueils périscolaires du mercredi à compter du 1er janvier 2023.
- L'assainissement
- Le contingent départemental d'incendie
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Accessibilité de la voirie et des espaces publics
- La création, l'aménagement et la gestion des pôles de santé libéral ambulatoire et de leurs antennes
- La construction et le fonctionnement des cantines scolaires et cuisines centrales
- La gestion du grand cycle de l'eau
- L'organisation des mobilités depuis février 2021

Les Instances

Le conseil Communautaire (voir trombinoscope) comprend 55 conseillers communautaires dont 30 Maires et deux Maires délégués, 14 adjoints et 9 conseillers municipaux.

Le Bureau communautaire compte 9 Vice-présidents et le Président.

La conférence des Maires rassemble les 32 Maires des communes de la Communauté en présence des vice-présidents.

La Communauté de Communes des Pays de l'Aigle est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre puisqu'elle perçoit la fiscalité économiqueet une fiscalité additionnelle sur les impôts fonciers ainsi que le produit des compensations notamment de la taxe d'habitation.

Son siège ainsi que celui du CIAS sont situés place du Parc à l'Aigle, Ville pôle, néanmoins les équipements gérés et les services rendus sont répartis et concernent l'ensemble du territoire.

Outre le budget principal, la CDC compte 9 budgets annexes (3 pour le service de l'assainissement, Cap'Orne, PSLA, Parcs d'activité, Bohin…) auxquels il convient d'ajouter ceux du CIAS et de l'Office du Tourisme. Les directions des ressources humaines, des services techniques, des finances, juridique et des marchés publics et des systèmes d'information sont entièrement mutualisées entre ces trois entités.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

TERRITOIRE DES PAYS DE L'AIGLE



En Janvier 2017, Les Communautés de Communes des Pays de L'Aigle et de la Marche et la Communauté de Communes du Canton de la Ferté-Fresnel, toutes deux créées en 1995, fusionnent pour donner naissance à la Communauté de Communautés des Pays de L'Aigle, qui intègrent au 1er Janvier 2018, les communes de Fay et de Mahéru, portant ainsi à 32 le nombre de communes qui la compose.

Son territoire situé à l'Est du département de l'Orne compte 546,5 km^2 pour une population totale au 1er Janvier 2025 à 25 632 habitants , soit une densité de 46,90 hab./km^2

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

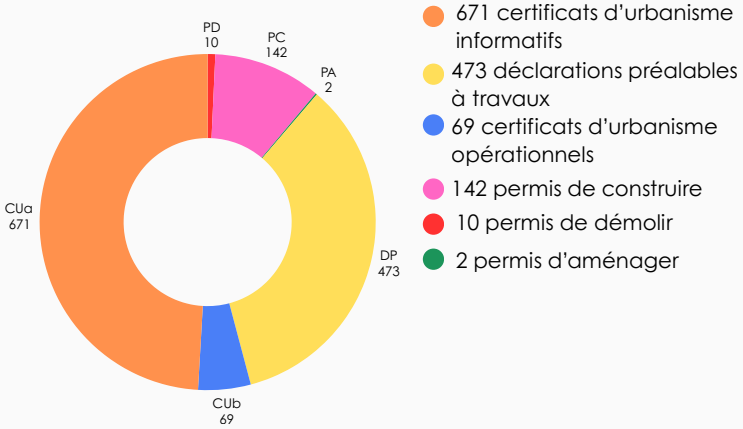
La Direction de l'Aménagement du territoire accompagne les évolutions du territoire en conciliant développement, qualité du cadre de vie et transition écologique. Elle intervient aussi bien dans la planification que dans l'accompagnement des projets des communes, des habitants et des acteurs économiques.

En 2025, l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) et du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) marque une étape majeure. Ces documents constituent désormais le cadre de référence pour l'aménagement des Pays de L'Aigle et permettent une gestion harmonisée de l'urbanisme à l'échelle intercommunale.
La direction poursuit également son engagement dans les domaines de l'habitat, du renouvellement urbain, du foncier et du développement durable, en lien avec les communes et les nombreux partenaires institutionnels.

Accompagner les projets du territoire

Depuis le 1er janvier 2025, le service assure l'instruction des autorisations d'urbanisme, des demandes d'enseignes et des déclarations d'intention d'aliéner pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.
Afin de faciliter cette nouvelle organisation, des réunions d'information ont été organisées auprès des mairies pour présenter le fonctionnement du service mutualisé et accompagner la prise en main des nouveaux outils.

En parallèle, le service assure un accompagnement quotidien des élus, des secrétaires de mairie, des particuliers, des entreprises et des professionnels dans leurs projets.



Budget 2025

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	233 000 €	273 600 €
Investissement	8 988 883€	6 155 534 €

Effectif

4,2 ETP
4 catégories B, 1 catégorie A
2 hommes et 3 femmes

Chiffres Clés

1 367 autorisations

80 % d'avis favorables

53 % de dépôts dématérialisés

Les Faits marquants de 2025

- Mise en œuvre du PLUiH et du RLPi
- Accompagnement des communes dans le cadre du service mutualisé d'instruction et présentation du logiciel.
- Suivi des affaires foncières
- Poursuite de l'aménagement des espaces publics du quartier de La Madeleine dans le cadre de l'ANRU, ainsi que des études de viabilisation rue de Chennebrun.
- Poursuite des études pour l'aménagement des accès à l'école Victor Hugo
- Suivi des dispositifs OPAH et France Rénov' en faveur de l'amélioration de l'habitat

Projet pour 2026

- Poursuite de l'instruction des autorisations d'urbanisme, des enseignes et des déclarations d'intention d'aliéner pour l'ensemble du territoire.
- Réflexion sur l'évolution du PLUiH et du RLPi.
- Pilotage des opérations ANRU du quartier de La Madeleine et suivi de la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale.
- Réalisation des aménagements des accès à l'école Victor Hugo et études sur le parking de la gare de L'Aigle.
- Actualisation du recensement des friches et logements vacants et définition d'actions pour lutter contre leur développement.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

FINANCES

La Direction des Finances de la Communauté de Communes est en charge de la construction et du suivi des 14 budgets de l'ensemble des structures (CdC, CIAS, Office de Tourisme). Elle assure la conformité des opérations aux règles de la comptabilité publique et fait le lien avec les services de la Trésorerie. Elle réalise également des prospectives financières et budgétaires et conseille les élus sur les stratégies financières à long terme, dans un contexte financier contraint. Elle appuie l'ensemble des services dans leur suivi de gestion mais également dans le montage et le suivi budgétaire de leurs opérations complexes, tant sur la partie dépenses que sur la recherche de financements extérieurs.

Effectif

La Direction des finances est composée de 6 agents, (6 etp), en central (3 hommes et 2 femmes et un poste vacant, 1Cat A, 1Cat B et 4 Cat C).

CHIFFRES CLÉS

14 budgets gérés y compris CIAS et Office de Tourisme

71 millions d'euros d'inscriptions comptables (fonctionnement et investissement) votées pour l'exercice 2026

Plus de **40 000** mandats réalisés

28 000 liées aux écritures de paie

Près de **7 000** titres de recettes

56 délibérations en 2025

Évènement Marquants 2025

2025 a vu la signature d'un nouveau contrat de territoire avec la Région Normandie et le Département de l'Orne, qui ont pris des engagements financiers, sur 5 ans, afin de soutenir les projets structurants de l'intercommunalité.

De même, la CDC a signé un nouveau contrat de réussite pour la transition écologique (CRTE), pour la période 2025/2026, intégrant les projets communaux et intercommunaux, structurants pour le territoire, cohérents avec les enjeux de transition écologique, et à ce titre, soutenus par l'Etat.

Projet 2026

La direction des finances prépare le passage au Compte Financier Unique (CFU) pour 2026, désormais obligatoire et qui permettra une lecture plus complète des comptes de la collectivité en intégrant l'ensemble de l'actif (les investissements), qui figurait uniquement dans le compte de gestion tenue par le Trésor Public.

En interne, la direction poursuit le déploiement de la dématérialisation de la chaîne comptable, en lien avec le Trésor Public. Si cela fiabilise à terme, les échanges d'information, ces déploiements nécessitent un investissement en temps et en formation.

La direction des finances accompagne la montée en puissance de la fonction « commande publique » et l'augmentation du nombre de marchés formalisés.

Dans un contexte financier tendu, en lien notamment avec la baisse des ressources fiscales et des dotations de l'Etat, mais également le maintien des prix de l'énergie élevées, la direction des finances poursuit l'accompagnement des services sur la maîtrise de leurs dépenses et développe des outils de suivi, sur les postes sensibles, comme les fluides.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

JURIDIQUE

la Direction Juridique assure une mission transversale essentielle : garantir la sécurité juridique des décisions prises par la collectivité et accompagner les services dans la réalisation de leurs projets. Elle intervient dans de nombreux domaines : organisation des assemblées, conseil juridique, commande publique, gestion des contentieux, assurances et archivage. Par son expertise, elle contribue au bon fonctionnement de l'administration communautaire et à la sécurisation des procédures.

En 2025, la Direction Juridique a poursuivi la structuration de ses outils internes, notamment à travers l'élaboration d'un guide des procédures de la commande publique et l'amélioration de la gestion des archives.

Une direction au service de la collectivité

Composée de 3 agents à temps plein, la Direction Juridique accompagne l'ensemble des services communautaires dans leurs démarches administratives et réglementaires.

Ses missions principales :

- préparer et sécuriser les actes administratifs
- organiser les assemblées communautaires
- accompagner les services dans leurs procédures d'achat public
- suivre les dossiers contentieux et les assurances
- organiser la conservation et la valorisation des archives

Préparer et sécuriser les décisions communautaires

Elle assure la préparation et le suivi des instances communautaires, garantissant la conformité des actes pris par les élus.

En 2025 :

- 6 conseils communautaires
- 7 bureaux communautaires
- 3 conférences des maires
- 242 délibérations adoptées
- 50 décisions du Président
- 17 arrêtés réglementaires

Budget de fonctionnement

Le service Juridique bénéficie d'un budget de fonctionnement à hauteur de 178 300 €

La commande publique

En 2025 :

- 23 marchés publics attribués
- 11 avenants aux marchés
- Répartition des marchés :
- 6 marchés sans publicité ni mise en concurrence
- 13 procédures adaptées
- 4 procédures formalisées

L'année a également été marquée par l'élaboration d'un guide des procédures internes de la commande publique, destiné à harmoniser les pratiques et faciliter l'accompagnement des services.

Assurer la protection de la collectivité

La gestion des assurances constitue une mission importante de la Direction Juridique, qui assure le suivi des déclarations et des procédures liées aux sinistres.

En 2025 :

- 28 sinistres traités
- 14 liés à la flotte automobile ;
- 6 dommages aux biens ;
- 5 relevant de la responsabilité civile ;
- 3 liés à la dommage ouvrage.

Ces dossiers ont donné lieu à 5 dépôts de plainte.

Les Perspectives 2026

La Direction Juridique poursuivra la modernisation de ses pratiques avec plusieurs projets :

- élaboration d'une cartographie et d'une nomenclature des achats ;
- relance des marchés d'assurances ;
- développement de l'archivage électronique.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

SYSTÈME D'INFORMATIONS

La Direction des Systèmes d'information assure le fonctionnement, la maintenance et l'évolution des infrastructures numériques de la Communauté de Communes et de ses différents services. Elle accompagne également les agents et les établissements dans leurs usages informatiques, tout en veillant à la sécurité, à la continuité et au développement des systèmes d'information.

Une équipe au service du numérique

La DSI compte 2 agents, représentant 2 ETP CDC et 1 alternant en formation BTS Administration des Systèmes d'information. L'équipe est composée de 3 hommes.

En 2025, le service disposait d'un budget de 45 000 € en investissement et de 6 000 € en fonctionnement pour ses besoins propres

Un parc informatique à l'échelle du territoire

La DSI assure le suivi et la maintenance des équipements numériques de la CDC, de l'Office de Tourisme, des écoles, du CIAS et des autres structures rattachées.

Le parc comprend notamment 132 postes fixes, 505 ordinateurs portables, 419 tablettes, 101 vidéoprojecteurs et 138 abonnements mobiles. Le service assure également la gestion de 9 logiciels métiers et de 69 logiciels libres utilisés par les services.

Dans les écoles, 122 tickets d'intervention et de maintenance ont été enregistrés au cours de l'année.

Les Faits Marquants de 2025

L'année 2025 a notamment été marquée par :

- la mise en place et le paramétrage de la solution Sylink, destinée à renforcer la protection de la CDC face aux cybermenaces
- la réception et l'installation de nouvelles imprimantes Konica Minolta
- l'installation de nouveaux écrans interactifs
- l'accompagnement de l'emménagement de l'école Victor Hugo dans les bâtiments modulaires, avec l'installation de bornes Wi-Fi et la configuration des vidéoprojecteurs.

Les projets de 2026

- Poursuite de la refonte du système de stockage O:\ et étude de la mise en place d'une GED.
- Réflexion sur la mutualisation des services Communication, Systèmes d'information et Juridique avec les communes.
- Migration de deux logiciels métiers vers des solutions SaaS.
- Déploiement de la téléphonie à La Cantonade et remplacement des dernières lignes analogiques.
- Poursuite du déploiement des équipements réseau et Wi-Fi à l'école Victor Hugo.
- Renforcement du réseau et du Wi-Fi à l'EHPAD de Glos.



1 295 ÉQUIPEMENTS ET ABONNEMENTS SUIVIS

Postes informatiques, tablettes, vidéoprojecteurs, téléphonie et abonnements mobiles.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

COMMUNICATION

95 571 pages vues
En moyenne, près de 8 000 pages sont consultées chaque mois par près de 3 000 utilisateurs.

La direction de la communication pilote l'ensemble des actions de communication de la Communauté de communes : publications institutionnelles, site internet, réseaux sociaux, relations presse, conception des supports de communication (affiches, flyers, kakémonos) et accompagnement des services et des élus dans la mise en œuvre de leurs actions de communication.
Elle assure également la communication du CIAS des Pays de L'Aigle, de l'Office de Tourisme intercommunal et du pôle animation, ainsi qu'un appui aux communes membres.
Elle veille à la cohérence de l'identité visuelle « Pays de L'Aigle » et au respect du cadre juridique applicable à la communication publique.

Une communication au plus près des habitants

En 2025, la Direction de la Communication a poursuivi le développement des différents canaux permettant de toucher les habitants, les partenaires et les acteurs du territoire.

Les réseaux sociaux constituent aujourd'hui un relais majeur de l'information communautaire. Facebook reste le principal canal de diffusion, avec plus de 480 000 de vues au cours de l'année. Instagram et LinkedIn poursuivent également leur progression, avec respectivement +15,16 % et +14,60 % d'abonnés.

Le site internet complète cette présence numérique avec 95 571 pages vues et 35 614 utilisateurs en 2025. La page consacrée à Cap'Orne figure parmi les contenus les plus consultés, arrivant en tête des consultations onze mois sur douze.

Effectifs

Nombre d'ETP : 2
Répartition par catégorie et H/F : 2 C — 1 F et 1 H
Un directeur de la communication et une chargée de communication.

Chiffres clés

16 000 exemplaires du magazine des 30 ans

14 200 exemplaires du ça bouge

95 571 pages vues sur le site

1 481 abonnés

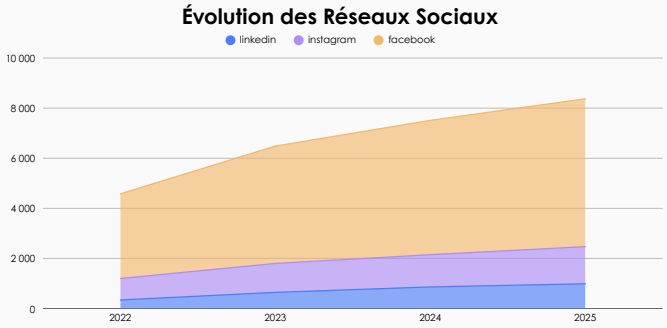
35 614 utilisateurs du site

5 903 abonnés

989 abonnés

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 68 000 €



Fait marquants en 2025

- Transfert du service accueil du public vers le service de direction générale, recentrage de l'équipe sur les missions de communication.
- Organisation de la soirée des vœux aux personnels à Saint-Symphorien-des-Bruyères.
- Restructuration de la direction de la communication et changement de directeur.
- Publication du magazine des 30 ans de la Communauté de communes, diffusé à 16 000 exemplaires.
- Organisation de l'inauguration de la voie verte.

Sur l'ensemble de l'année — poursuite du déploiement de l'identité « Pays de L'Aigle — La Normandie autrement ».

Les projets 2026

- Préparation et mise en place d'une nouvelle stratégie de communication après les élections intercommunales.
- Travail au déploiement de l'intelligence artificielle dans la collectivité.
- Formalisation des procédures de communication avec les services.
- Évolution du support d'information aux habitants, en remplacement de Ça bouge en Pays de L'Aigle.
- Organisation de l'inauguration de l'école Victor Hugo, en lien avec les services concernés.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction du Développement Économique accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement et œuvre quotidiennement au renforcement de l'attractivité des Pays de L'Aigle. À travers ses actions, elle favorise l'implantation de nouvelles activités, soutient les entrepreneurs, anime le réseau économique local et participe à la création d'un environnement propice à l'emploi et à l'investissement.

Au-delà de l'accompagnement des entreprises, le service assure la gestion d'équipements structurants tels que les pépinières d'entreprises, le centre de télétravail Le 100 % Fibre, les pôles de santé ou encore les zones d'activités économiques. Il contribue ainsi au dynamisme du territoire en proposant des solutions adaptées aux besoins des professionnels, des salariés et des habitants.

Un Accompagnement au service du développement économique

Le service accompagne les entreprises dans leurs projets d'installation, de développement ou de transmission, tout en assurant la gestion locative de plusieurs équipements économiques communautaires.

Il anime également le tissu économique local à travers des rencontres, des ateliers et une communication régulière destinée à valoriser les entreprises du territoire et à faciliter leur accès aux dispositifs d'aide. Cette dynamique repose sur un travail partenarial mené avec les chambres consulaires, les réseaux d'accompagnement, la Mission Locale, les dispositifs OSE et OCM ainsi que de nombreux acteurs institutionnels.

En 2025, **la mise en place d'un nouvel outil de gestion de la relation entreprises (CRM**) a permis de structurer davantage le suivi des contacts et d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

8
Zones d'activités économiques

19
Nouveaux clients au 100% Fibre

4
Maison et Pôles de santé

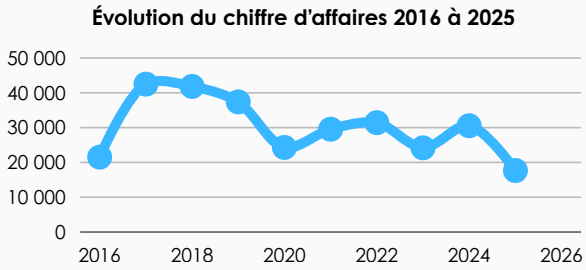
14
Délibérations

Effectifs :
1,4 ETP catégorie C (2 femmes)
Poste non pourvu catégorie B direction du service

Budget de Fonctionnement

		DÉPENSES	RECETTES
BUDGET GÉNÉRAL	Fonctionnement	137 490	0
	Investisssement	0	0
PSLA	Fonctionnement	209 380	307 100
	Investisssement	478 434	120 000
PÉPINIÈRES	Fonctionnement	106 825	155 962
	Investisssement	329 993	4 500
PARC	Fonctionnement	1 235 310	1 445 223
	Investisssement	478 434	120 000

Le 100 % Fibre : un espace de travail partagé qui évolue



Le 100 % Fibre poursuit son développement en proposant des bureaux individuels, des salles de réunion et des espaces de formation adaptés aux nouveaux modes de travail. En 2025, **19 nouveaux clients ont rejoint l'équipement et trois entreprises se sont installées de façon permanente** en fin d'année, ouvrant des perspectives encourageantes pour 2026.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-19-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



Cap Entreprises : accompagner les jeunes entreprises

Les ateliers-relais de Cap Entreprises permettent d'offrir des locaux adaptés aux entreprises en phase de développement. Si plusieurs départs de locataires ont marqué l'année 2025, le service prépare activement la remise en état des bâtiments et leur commercialisation afin d'accueillir de nouvelles activités dès 2026.

Faciliter l'accès aux soins

Le pôle de santé de Moulins-la-Marche affiche un **taux d'occupation supérieur à 100 %**, illustrant l'attractivité du site et la nécessité de **poursuivre son extension**.

Le pôle de santé de La Ferté-en-Ouche poursuit quant à lui **son développement avec plusieurs professionnels installés et de nouveaux projets en lien avec l'Agence Régionale de Santé**.

À L'Aigle, le pôle de santé continue de diversifier son offre de soins grâce **à la présence de médecins généralistes, de spécialistes et de nombreux professionnels paramédicaux**.

Enfin, la maison médicale d'Aube poursuit ses démarches pour renforcer son offre de santé, notamment avec **un projet d'installation d'un cabinet dentaire**.



Les temps forts de l'année 2025

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs actions destinées à renforcer les liens avec les entreprises et à valoriser les savoir-faire du territoire :

- Organisation de trois ateliers RH à destination des employeurs
- Participation aux événements « Les Métiers en Tournée », « Néod 2030 », « Journée Transmission d'entreprises » et aux Journées du Patrimoine économique
- Diffusion d'une newsletter économique mensuelle
- Mise en place d'un nouvel outil CRM pour améliorer le suivi des entreprises
- Accompagnement des projets de cession et d'implantation sur les zones d'activités

Les perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par le lancement de plusieurs projets :

- Ateliers RH
- Diffusion du livret d'accueil à l'attention des nouveaux arrivants
- Café rencontre
- ~~Vœux aux entreprises 2027~~
- Stages collectifs élèves de seconde
- Réunion d'informations aides aux entreprises sur L'Aigle, Moulins-la-Marche et La Ferté-en-Ouche
- Réunion d'informations sur la facturation électronique
- Fiches zones d'activités et cartes de visite du service

Enfin, les études relatives à la création d'une nouvelle voie dans la zonend'activités de Rai viendront acconpagner le déveoppement économique du territoire.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

SCOLAIRE

La Direction Scolaire met en œuvre la politique éducative de la Communauté de Communes afin d'offrir aux enfants du territoire un cadre d'apprentissage, d'accueil et d'épanouissement de qualité.
De l'école à la restauration scolaire, en passant par les accueils périscolaires et les centres de loisirs, les équipes œuvrent chaque jour pour garantir un service public de proximité adapté aux besoins des familles. Elles accompagnent également les communes, les équipes enseignantes et l'Éducation nationale dans une démarche de coopération permanente au service de la réussite des élèves.

En 2025, la direction a poursuivi ses actions autour de la modernisation des équipements, de l'amélioration de la restauration scolaire et du développement des outils numériques, tout en adaptant en permanence l'organisation aux évolutions des effectifs scolaires.

Une organisation au service des familles

La Direction Scolaire | Éducation assure la gestion de 21 écoles et de 4 accueils de loisirs, répartis sur l'ensemble du territoire.

Ses missions couvrent :
- l'organisation des écoles communautaires
- la gestion des accueils périscolaires et extrascolaires
- la restauration scolaire
- le suivi des effectifs et des bâtiments scolaires
- la mise en œuvre des projets pédagogiques de la collectivité
- le dialogue permanent avec l'Éducation nationale et les équipes éducatives

Effectif

Au 31/12/2025 : 137 agents soit 111.97 ETP et répartis selon la typologie suivante :

- 33 ATSEM
- 6 agents administratifs
- 16 agents en animation
- 6 agents en direction CLSH
- 29 agents en restauration
- 45 agents polyvalents
- 2 agents d'entretien

9 hommes/128 femmes

Des services utilisés chaque jour par les familles

Chaque jour, les équipes accueillent les enfants dans les écoles, les garderies, les restaurants scolaires et les accueils de loisirs.
La restauration scolaire constitue un service essentiel, utilisé par une très grande majorité des élèves du territoire.

21 Écoles communautaires

4 Accueils de Loisirs

137 Agents mobilisés

175 564 Repas enfants servis

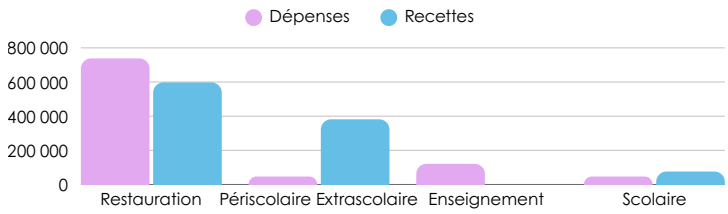
91% Taux d'utilisation de la restauration scolaire

1237 Enfants accueillis chaque jour à la cantine

Budget de Fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 309 121.00€	1 002 570.00€
Investissement	80 115.00€	0.00€

Répartion des dépenses de fonctionnement



Une restauration scolaire engagée

La restauration scolaire représente un enjeu majeur de la politique éducative communautaire.
Chaque jour, les équipes assurent la préparation et le service des repas tout en poursuivant un travail de fond sur la qualité des produits, le développement des circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'équilibre nutritionnel.
Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice des enfants.

91 % des élèves inscrits à l'école utilisent le service cantine

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



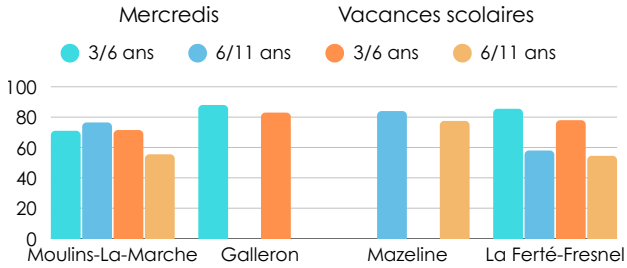


Une offre de loisirs éducatifs sur l'ensemble du territoire

Les quatre accueils de loisirs communautaires proposent une offre adaptée aux enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En 2025, les structures ont enregistré des taux de fréquentation élevés, témoignant de leur rôle essentiel dans l'accompagnement des familles.

Taux de fréquentation moyen des CDL



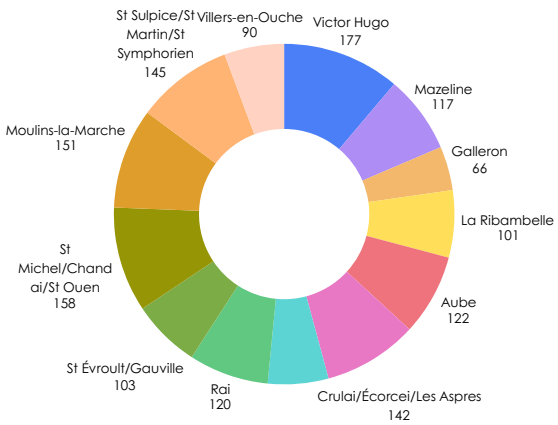
Équipements en gestion

4 RPI
4 Écoles Maternelles
12 Écoles Élémentaires
5 Écoles Primaires

25 Classes Maternelles
48 Classes Élémentaires
1 Classe dispositif -3ans

6 Classes double niveaux GSP/CP
1 Classe triple niveaux MS/GS/CP

Effectif par Site



EFFECTIF GLOBAL ELEVES (cdc/hors cdc) : 1583

CHIFFRES CLES

8
Délibérations du bureau

6
Délibérations du Conseil Communautaire

130 298€
Crédits Pédagogiques

6
Décisions du Président

Moderniser les services pour mieux accompagner les familles

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs projets structurants visant à améliorer le fonctionnement du service.

- Réhabilitation du site scolaire Victor Hugo
- Poursuite du PEDT
- Travaux sur le gaspillage alimentaire
- Gestion des sites de production culinaire (optimisation des sites, suivi des achats pour tendre vers le bio, circuit court….)
- Mise en place d'un outil de gestion de plannings permettant la réalisation de plannings des agents
- Travaux de mise en œuvre de dématérialisation des inscriptions scolaires pour la rentrée scolaire 2026/2027
- Centrale d'achats pour les produits d'entretien
- En juillet : Mini Camp, Intercentre
- Rue aux Enfants
- Visite des musées du territoire pour les élèves CE2/CM1/CM2

Les perspectives 2026

La direction poursuivra la modernisation de ses services avec plusieurs projets structurants :

- Fin de la réhabilitation du groupe scolaire Victor Hugo et ouverture en septembre
- Préparation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et passation du futur marché alimentaire ;
- Organisation de mini-camps et développement des actions inter-centres ;
- Obtention du label « Rue aux enfants – Rue pour tous » ;
- Développement des sorties culturelles avec la mise en place de visites de musées pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 ;
- Poursuite de la dématérialisation des démarches administratives.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le service Transition écologique accompagne la Communauté de Communes dans la mise en œuvre de ses politiques en faveur de la transition écologique et énergétique. Il intervient sur des enjeux aussi variés que la réduction des consommations d'énergie, la mobilité, la gestion des déchets, la biodiversité, l'alimentation ou encore l'économie circulaire.
Il assure notamment l'élaboration et le suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le suivi du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) et du Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE). En 2025, les actions engagées ont permis de faire progresser concrètement plusieurs objectifs environnementaux du territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

La maîtrise des consommations énergétiques constitue un axe important de la politique de transition écologique. Entre 2023 et 2025, la consommation de chauffage a diminué de 14 %, traduisant les efforts engagés pour mieux maîtriser les consommations des bâtiments communautaires.

Le service accompagne également la collectivité dans l'amélioration de ses pratiques, notamment avec le développement du matériel informatique reconditionné : en 2025, 49 % du matériel informatique acheté ou utilisé était reconfiguré ou reconditionné.

Effectifs : 1



La préservation du bocage constitue un autre axe fort de l'action menée sur le territoire. Les opérations conduites avec la Chambre d'Agriculture et le Département ont permis de poursuivre la plantation de haies bocagères.

En 2025, 6 km de haies ont été plantés et 2 515 plants d'arbres et d'arbustes commandés, portant à plus de 20 km le linéaire de haies plantées depuis le lancement des premières opérations en 2024.
La biodiversité a également fait l'objet d'un nouveau partenariat avec l'Association Faune et Flore de l'Orne.

Depuis 2024, les opérations de plantation ont permis de reconstituer progressivement le maillage bocager du territoire.
À cela s'ajoutent plus de 1 400 arbres et arbustes plantés dans le cadre de l'aménagement des espaces publics du quartier de La Madeleine.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Faits marquants de 2025

L'année 2025 a également permis de consolider les partenariats et les outils nécessaires à la poursuite de la transition écologique du territoire. Le service a notamment accompagné la démarche Éco-défis, poursuivi les opérations de plantation de haies et engagé une étude sur la mobilité.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie plus globale, dont la finalisation du PCAET constituera une étape structurante.

Perspectives 2026

Les principales priorités pour 2026 seront :

- finaliser le Plan Climat Air Énergie Territorial
- achever le Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME
- poursuivre la mise en place du transport à la demande
- lancer le programme Défi-toit à destination des ménages
- poursuivre les actions de réduction des consommations énergétiques
- renouveler les opérations de plantation de haies bocagères
- poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- préparer le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Chiffres clés

-14%
consommation de chauffage depuis 2023

6km
haies plantées en 2025

2 515
arbres et arbutes commandés

+ 1400
arbres et arbustres plantés à La Madeleine

+1700
incrits au covoiturage

49%
matériel Informatique reconditionné

67 gr/per./repas
gaspillage alimentaire

66.5 T
déchets soumis à redevance spéciale

32
Entreprises labellisées Éco-Défi

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET RÉDUIRE LE GASPILLAGE

La transition écologique concerne également les entreprises et les services publics locaux. En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 32 artisans et commerçants ont obtenu le label Éco-défis en 2025, valorisant leur engagement dans des pratiques plus responsables.

Dans les restaurants scolaires, l'ensemble des établissements a participé au Défi Assiettes Vides, organisé par le REGAL pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Avec 67 g de nourriture gaspillée par personne et par repas, le territoire se situe nettement en dessous de la moyenne nationale indiquée dans les données du service, établie à 120 g.
La redevance spéciale a par ailleurs représenté 66,5 tonnes de déchets, soit une baisse de 6 % par rapport à 2024.

Agir sur les mobilités et les pratiques du quotidien

La transition écologique passe également par l'évolution des mobilités. En 2025, une étude a été réalisée afin d'étudier la mise en place d'un service de transport à la demande.

Le covoiturage poursuit également son développement : plus de 1 700 personnes sont inscrites, près de 400 covoitureurs sont actifs et près de 900 trajets ont été subventionnés en 2025.
Ces actions contribuent à proposer des alternatives à l'usage individuel de la voiture et à faciliter les déplacements des habitants du territoire.

Budget BP 2025

	Dépenses	Recettes
Investissement	104 655€	104 155€
Fonctionnement	54 610€	60 675€
TOTAL	159 265€	164 830€

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

SPORTS

La Direction des Sports assure la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Elle veille au bon fonctionnement de cinq pôles majeurs du territoire : le complexe aquatique et sportif Cap'Orne, le Pôle Sportif Intercommunal, le stade Jo Maso, le complexe sportif de La Cantonade à La Ferté-en-Ouche ainsi que le gymnase et le terrain de tennis de Moulins-la-Marche.
À travers la gestion de ces équipements, la Communauté de Communes contribue au développement de la pratique sportive, à l'accueil des scolaires, des associations et du grand public, mais également à l'attractivité du territoire en accueillant régulièrement des compétitions et manifestations sportives.

Une offre sportive diversifiée

Cap'Orne constitue le principal équipement sportif de la collectivité. Le complexe accueille à la fois le grand public, les établissements scolaires et différents publics dans le cadre de cours et d'activités aquatiques.

En 2025, la piscine a enregistré 72 033 entrées grand public et 21 723 entrées scolaires.

L'offre proposée à Cap'Orne comprend également l'École de natation, l'aquagym, l'aquabike ainsi que les espaces Forme et Détente et Fitness.

Des équipements qui contribuent à l'attractivité du territoire

Au-delà de leur utilisation quotidienne, les équipements sportifs communautaires accueillent des compétitions et manifestations qui participent au rayonnement du Pays de L'Aigle.
Le Tournoi des Aigles, compétition nationale de badminton organisée par le Badminton Aiglon, a ainsi rassemblé plus de 500 personnes au Pôle Sportif Intercommunal.

Le site de la Ferme de Rai et de l'étang de la Croix Lamirault a également accueilli, le 25 juin 2025, La Collégienne, une course organisée par le Comité Départemental UNSS de l'Orne à destination des collégiennes du département.
Ces événements renforcent la vocation des équipements communautaires comme lieux de pratique sportive, de rencontre et d'animation du territoire.

Effectif

- 22 agents, 19.85 ETP
- 1 catégorie A, 8 catégorie B, 10 catégorie C
- 10 hommes, 12 femmes

Chiffres clés

356 389€HT
Chiffre d'affaires Cap'Orne

256 477€ HT
chiffre d'affaires piscine

100 212€ HT
chiffre d'affaires bowling

22
agents

93 756
entrées totales

20 601
parties de bowling

193
abonnement école de natation

Les équipements sportifs génèrent également des recettes qui contribuent à leur fonctionnement. En 2025, Cap'Orne a réalisé **356 689 € HT de chiffre d'affaires**, tandis que le bowling a enregistré 20 601 parties pour un chiffre d'affaires de 100 212 € HT.

L'Espace Forme et Détente a comptabilisé **186 abonnements** et **628 séances unitaires**, pour un chiffre d'affaires de **40 628 € HT**.



Accusé de réception en préfecture
061-200068469-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



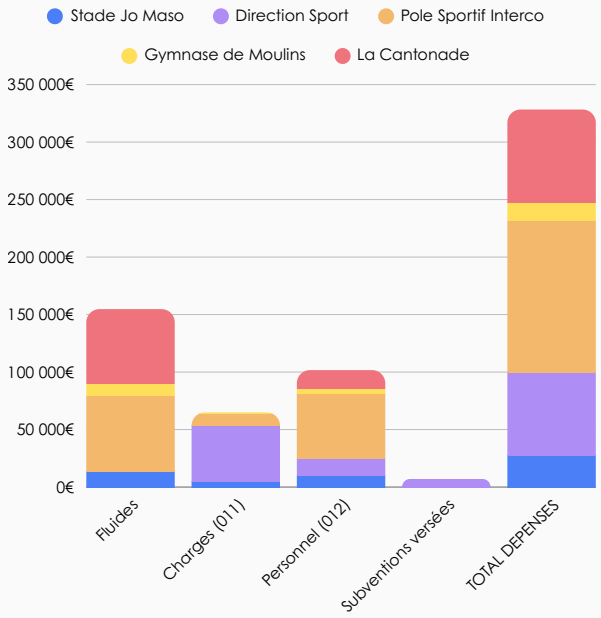
Projets pour 2026

Le budget consacré à la Direction des Sports s'élève à 1,75 million d'euros de dépenses, dont près de 1,42 million d'euros consacrés à Cap'Orne.
En 2026, la collectivité poursuivra ses réflexions autour de l'évolution de ses équipements avec deux projets majeurs :

- élaboration du programme de réhabilitation du centre aquatique Cap'Orne ;
- lancement d'une étude pour la réhabilitation du gymnase de Moulins-la-Marche.

Ces projets doivent permettre d'adapter progressivement les équipements aux besoins des usagers et de maintenir une offre sportive de qualité sur l'ensemble du territoire.

Répartition du Budget



Budget

Libellé	Direction Sport	Pole Sportif Interco	Stade Jo Maso	La Cantonade	Stade de la Ferté	Gymnase de Moulins	Cap'Orne	TOTAL
Fluides	800€	65 750€	13 100€	65 000€	5 500€	10 100€	319 000€	**479 250€**
Charges (011)	49 470€	9 900€	4 400€	- €	1 500€	1 100€	560 325€	**626 695€**
Personnel (012)	14 636€	56 771€	10 018€	16 046€	- €	4 235€	837 799€	**939 505€**
Subventions versées	7 000€							**7 000€**
TOTAL DEPENSES	**71 905€**	**132 421€**	**27 518€**	**81 046€**	**7 000€**	**15 435€**	**1 419 574€**	**1 754 899€**
TOTAL RECETTES		**4 000€**	**4 000€**			**4 000€**	**1 598 000€**	**1 610 000€**

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

SERVICES TECHNIQUES

La Direction des Services Techniques accompagne au quotidien les projets de la Communauté de Communes et veille au bon fonctionnement de ses équipements. Par son expertise et la diversité de ses compétences, elle intervient sur des domaines essentiels du service public : la voirie, le patrimoine bâti, l'assainissement, les réseaux, les espaces publics ainsi que la conduite des opérations d'investissement.

Chaque jour, les équipes assurent l'entretien, la maintenance et l'amélioration des infrastructures communautaires afin d'offrir aux habitants un cadre de vie sûr, fonctionnel et durable. Elles accompagnent également les autres directions dans la réalisation de leurs projets et participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques portées par les élus.
L'année 2025 a été marquée par la poursuite de plusieurs opérations structurantes, notamment la réhabilitation du groupe scolaire Victor Hugo, le développement des zones d'activités, les travaux sur les réseaux d'assainissement et la préparation des investissements inscrits au Contrat Territorial Eau et Climat.

Une expertise au service de tous les habitants

Au-delà des interventions de terrain, la Direction des Services Techniques assure une mission de conseil, d'ingénierie et de pilotage indispensable à la conduite des projets communautaires.



Elle prépare les programmes de travaux, suit les entreprises, assure la maintenance des équipements, veille au respect des réglementations et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement.

Son action quotidienne contribue directement à la qualité des services rendus aux habitants, qu'il s'agisse des écoles, des bâtiments publics, des routes ou encore des réseaux d'assainissement.

Effectif

21 agents et 21 ETP
1 ETP pour le directeur
1 ETP pour l'assistante de direction

LES CHIFFRES CLÉS

21
agents mobilisés

670 km
de voiries entretenues

60
bâtiments communautaires

211 km
de réseaux d'assainissement

16
stations d'épuration

53 800m²
de patrimoine bâti

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

VOIRIE

Le service assure la gestion, l'entretien et l'aménagement des infrastructures routières communautaires afin de garantir des déplacements sûrs et de qualité sur l'ensemble du territoire. Son action s'étend de l'entretien courant des chaussées à la réalisation de projets d'aménagement, en passant par la signalisation, les ouvrages d'art, les chemins de randonnée ou encore la viabilité hivernale.

670 km
de Voiries communautaires entretenue

503 km
Linéraire fauché

600
Interventions réalisées

136
Arrêtés et permissions de voirie

Une activité soutenue tout au long de l'année

En complément de l'entretien courant, les équipes sont intervenues sur de nombreuses opérations réalisées en régie afin de répondre rapidement aux besoins du territoire.
Parmi les principales réalisations figurent le busage de fossés sur plusieurs communes, la réfection d'ouvrages en béton, la création d'une voie piétonne à Chandai ainsi que l'aménagement de plateformes à La Ferté-Fresnel et Saint-Sulpice-sur-Risle.
Le service est également intervenu dans le cadre des astreintes pour sécuriser les voiries après des chutes de branches, des épisodes de viabilité hivernale ou des pollutions d'hydrocarbures sur chaussée.

Répartition des principales interventions

Interventions réalisées	2025
Interventions techniques (voirie, signalisation, terrassement...)	600
Chutes de branches	5
Interventions de viabilité hivernale	12
Pollutions par hydrocarbures	3

Les temps forts de l'année 2025

2025 a été marquée par plusieurs opérations structurantes :

- définition du projet d'aménagement du cœur de bourg des Aspres et validation de son plan de financement
- réalisation des travaux d'aménagement et d'extension de la zone d'activités du Bois Aulard à Saint-Sulpice-sur-Risle
- mise en œuvre du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), véritable outil de référence pour la connaissance des réseaux
- renouvellement des marchés d'entretien de la voirie, du fauchage, de l'élagage et des chemins de randonnée
- acquisition de nouveaux équipements, dont un camion de 15 tonnes et un véhicule destiné à l'équipe terrassement, afin d'améliorer les conditions d'intervention des agents

Les perspectives 2026

L'année 2026 sera marquée par le lancement de plusieurs projets d'envergure, avec notamment le démarrage des travaux d'aménagement de La Ferté-Fresnel, le lancement des travaux du cœur de bourg des Aspres et la création d'une nouvelle voirie au Bois Robert et à l'entrée de l'école Victor Hugo.

Le service poursuivra également la modernisation de ses outils grâce à la mise en œuvre du jumeau numérique, à la mise à jour de l'inventaire des voiries communautaires ainsi qu'à l'acquisition d'une machine à peinture électrique destinée à améliorer les interventions sur le terrain.

Enfin, les études relatives à la création d'une nouvelle voie dans la zone d'activités de Rai viendront accompagner le développement économique du territoire.



670 km de voirie entretenus

Le réseau routier communautaire représente un patrimoine important qui nécessite une surveillance permanente et des interventions régulières pour assurer confort et sécurité aux usagers.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

PÂTRIMOINE BÂTI

Le service Patrimoine Bâti assure l'entretien, la maintenance et la modernisation des bâtiments communautaires afin de garantir des équipements sûrs, fonctionnels et adaptés aux besoins des habitants. Son action concerne aussi bien les écoles, les équipements sportifs, les maisons de santé, les bâtiments administratifs que les bâtiments accueillant les structures gérées pas les services du CIAS (EHPAD, Maison de la Petite Enfance,...)

Un patrimoine important au service du territoire

Le patrimoine communautaire représente un ensemble d'équipements indispensables au fonctionnement des services publics. Son entretien nécessite une présence quotidienne des équipes afin de garantir la sécurité des usagers, le confort des occupants et la pérennité des bâtiments.

Le service intervient sur l'ensemble des corps de métiers (électricité, plomberie, menuiserie, peinture, serrurerie, maçonnerie...) et assure également les travaux d'entretien courant, les déménagements, la logistique, la gestion des fluides et l'entretien des espaces extérieurs.

En parallèle, il accompagne les grands projets de construction et de réhabilitation portés par la Communauté de Communes en assurant leur préparation technique, le suivi des entreprises et la coordination des interventions.

60
Bâtiments communautaires

53 800 m2
de Surface entretenue

21
Écoles gérées

3
Gymnases

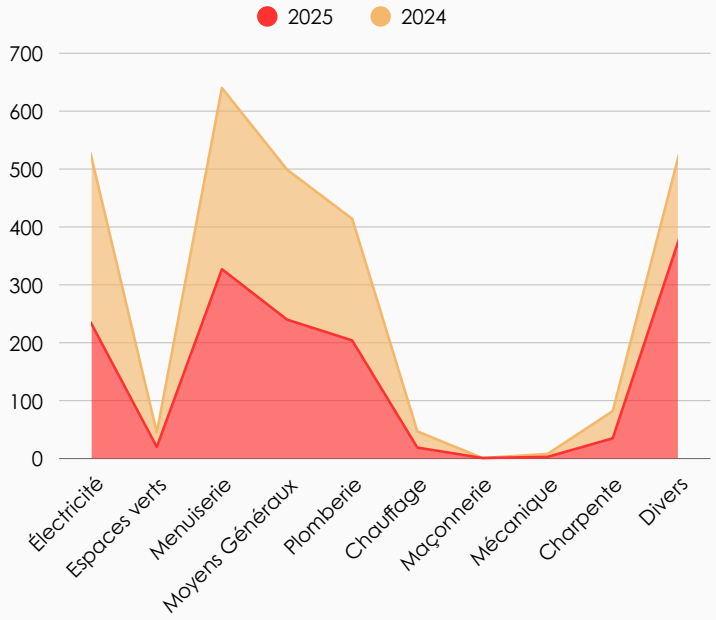
4
Maisons et pôles de santé

1454
Interventions réalisées

Budget de Fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	984 200	0
Investisssement	1 721 144	99 855

Répartition des principales interventions



Total : 1454

Les temps forts de l'année 2025

2025 a été marquée par plusieurs opérations structurantes visant à améliorer les équipements communautaires :

- Déménagement de l'école Victor Hugo dans les bâtiments modulaires afin de permettre le lancement des travaux de réhabilitation
- Création d'un nouveau bloc sanitaire au centre de loisirs Mazeline
- Aménagement des nouveaux locaux de l'aide alimentaire
- Restructuration des vestiaires du stade de La Ferté-Fresnel
- Remise en état de la cuisine de l'école La Ribambelle afin de répondre aux prescriptions sanitaires
- Adaptation de plusieurs bâtiments scolaires à l'évolution des effectifs

Les perspectives 2026

Le service poursuivra les grands projets engagés :

- Réhabilitation de l'école Victor Hugo
- Réaménagement du pôle administratif de la Communauté de Communes
- Rénovation de plusieurs toitures d'écoles
- Amélioration de la performance énergétique de plusieurs bâtiments, la modernisation des équipements de l'EHPAD ainsi que la poursuite des travaux d'entretien du patrimoine communautaire
- Modernisation de ses moyens d'intervention avec l'acquisition de nouveaux équipements, la mise en place d'un logiciel de gestion pour l'aire d'accueil des gens du voyage et la réalisation d'une campagne de nettoyage des façades

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

CYCLE DE L'EAU

Le service Cycle de l'eau assure la gestion des infrastructures d'assainissement collectif et non collectif de la Communauté de Communes. Son action contribue à préserver la qualité des milieux naturels, à garantir la conformité réglementaire des installations et à assurer un service essentiel au quotidien pour les habitants.
Au-delà de l'exploitation des réseaux et des stations d'épuration, le service pilote les projets d'investissement, accompagne les particuliers dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et assure le suivi de la compétence GEMAPI, déléguée aux syndicats compétents.

Un réseau essentiel au service du territoire

Le service assure le suivi de 16 stations d'épuration et de plus de 211 kilomètres de réseaux d'assainissement, dont l'exploitation est confiée à un délégataire unique depuis juillet 2024.
Il veille également au bon fonctionnement de près de 6 000 installations d'assainissement non collectif réparties sur le territoire. Les contrôles réalisés garantissent la conformité des installations, accompagnent les particuliers dans leurs démarches et participent à la protection durable de la ressource en eau.

Au-delà de la gestion quotidienne des équipements, le service prépare les investissements nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux, réglementaires et démographiques du territoire.

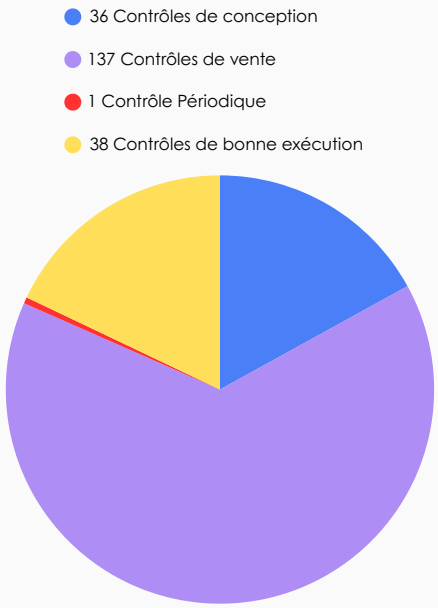
16
Station d'Épuration

211 km
Réseau d'assainissement

212
Contrôles SPANC

Budget de Fonctionnement

		DÉPENSES	RECETTES
AFFERMAGE	Fonctionnement	2 786 781.77	1 247 250
	Investisssement	2 717 435.63	2 130 141.67
SPANC	Fonctionnement	197 821	212 000
	Investisssement	939	0
BUDGET GÉNÉRAL	Fonctionnement	127 500	100 135
	Investisssement	0	0



Les temps forts de l'année 2025

- Finalisation du schéma directeur d'assainissement collectif et définition d'un programme d'investissements sur dix ans
- Lancement des travaux de reconstruction de la station d'épuration de Glos-la-Ferrière
- Poursuite de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, notamment dans le quartier de la Madeleine dans le cadre de l'ANRU
- Lancement du schéma directeur des eaux pluviales
- Modernisation des équipements de la station d'épuration de Saint-Sulpice-sur-Risle
- Arrivée d'un chargé d'opérations afin d'accompagner les nombreux projets d'investissement

L'un des faits marquants de l'année reste la signature du Contrat Territorial Eau et Climat, qui prévoit près de 5 millions d'euros de travaux consacrés à la réhabilitation des réseaux et des stations d'épuration d'ici 2030.

Les perspectives 2026

En 2026, le service poursuivra les projets engagés :

- Travaux de la station d'épuration de Glos-la-Ferrière
- Validation du schéma directeur d'assainissement
- Lancement des premières opérations inscrites au Contrat Territorial Eau et Climat.
- Mise en œuvre de la nouvelle redevance du SPANC et
- Poursuite des [illegible] permettant d'identifier de nouveaux secteurs éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau

Accusé de réception en préfecture
[illegible]
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-19-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

TOURISME

En 2025, l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle a poursuivi ses missions d'accueil, de promotion et de développement touristique tout en engageant une réflexion de fond sur son évolution.

Malgré une période de réorganisation interne liée au départ de la chargée de mission Tourisme-Culture entre mars et octobre, l'activité a été maintenue et de nombreux projets ont été conduits afin de renforcer l'attractivité du territoire.

L'année a notamment été marquée par le lancement d'une réflexion autour du futur positionnement de l'Office de Tourisme, avec l'objectif de construire une offre toujours plus adaptée aux attentes des habitants, des visiteurs et des professionnels.

Une porte d'entrée incontournable du territoire

Ouvert du lundi au samedi, l'Office de Tourisme est devenu un point de référence pour le territoire.

Les visiteurs y trouvent des conseils personnalisés pour organiser leur séjour, tandis que les habitants sollicitent régulièrement l'équipe pour obtenir des informations pratiques, des renseignements sur les événements ou être orientés vers les différents services du territoire.

Cette diversité des demandes nécessite une veille permanente et une actualisation quotidienne des informations.

5 551 demandes de renseignements

637 renseignements téléphoniques

Accueil assuré 6 jours sur 7

Les animations en chiffres

302 participants aux visites de ville en calèche
135 participants au jeu « Enquête en Pays de L'Aigle »
1 656 visiteurs accueillis lors de la Journée du Cheval

Valoriser la destination et ses acteurs

L'Office de Tourisme accompagne les professionnels du tourisme, les associations et les partenaires locaux afin de favoriser une offre touristique cohérente et dynamique.



Cet accompagnement s'est notamment traduit par :

- la coordination du planning annuel des manifestations
- la mise à disposition et le suivi du matériel partagé destiné aux associations
- un accompagnement des organisateurs dans leurs démarches, notamment en matière de transition écologique

L'Office poursuit également ses actions en direction de la clientèle de groupes, afin de développer une offre de séjours et de visites adaptée aux associations, autocaristes et publics organisés.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Préparer le tourisme de demain

L'année 2025 a permis de poser les bases de plusieurs projets structurants.

La Communauté de Communes poursuit le développement de l'étang de la Croix Lamirault, de la voie verte ainsi que la stratégie de valorisation des chemins de randonnée, tout en assurant la gestion de la taxe de séjour.

Par ailleurs, **une réponse à l'appel à projets Normandie 2027** a constitué le point de départ d'une nouvelle stratégie de valorisation du territoire. Celle-ci vise à recenser, préserver et structurer les récits, anecdotes et patrimoines locaux afin de constituer une véritable mémoire vivante du territoire. Ces contenus pourront ensuite être mobilisés dans différents projets : spectacles, supports de communication, etc.

Faire vivre le territoire.

L'Office de Tourisme contribue également à l'attractivité des Pays de L'Aigle par l'organisation et le développement d'événements.

En **2025**, il a poursuivi le développement du rendez-vous consacré au cheval organisé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, devenu un temps fort de la programmation touristique.

Les animations proposées tout au long de l'année participent également à faire découvrir le territoire autrement.

Le Cheval dans tous ses états... ou presque, organisé lors des Journées européennes du patrimoine et mêlant patrimoine, culture et identité locale

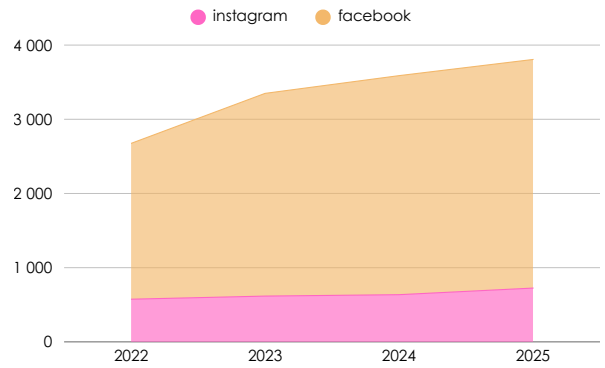
Promouvoir les Pays de L'Aigle

La promotion de la destination repose sur une communication multicanale, associant supports imprimés, communication numérique et diffusion de l'information touristique.

Faits Marquants en 2025 :

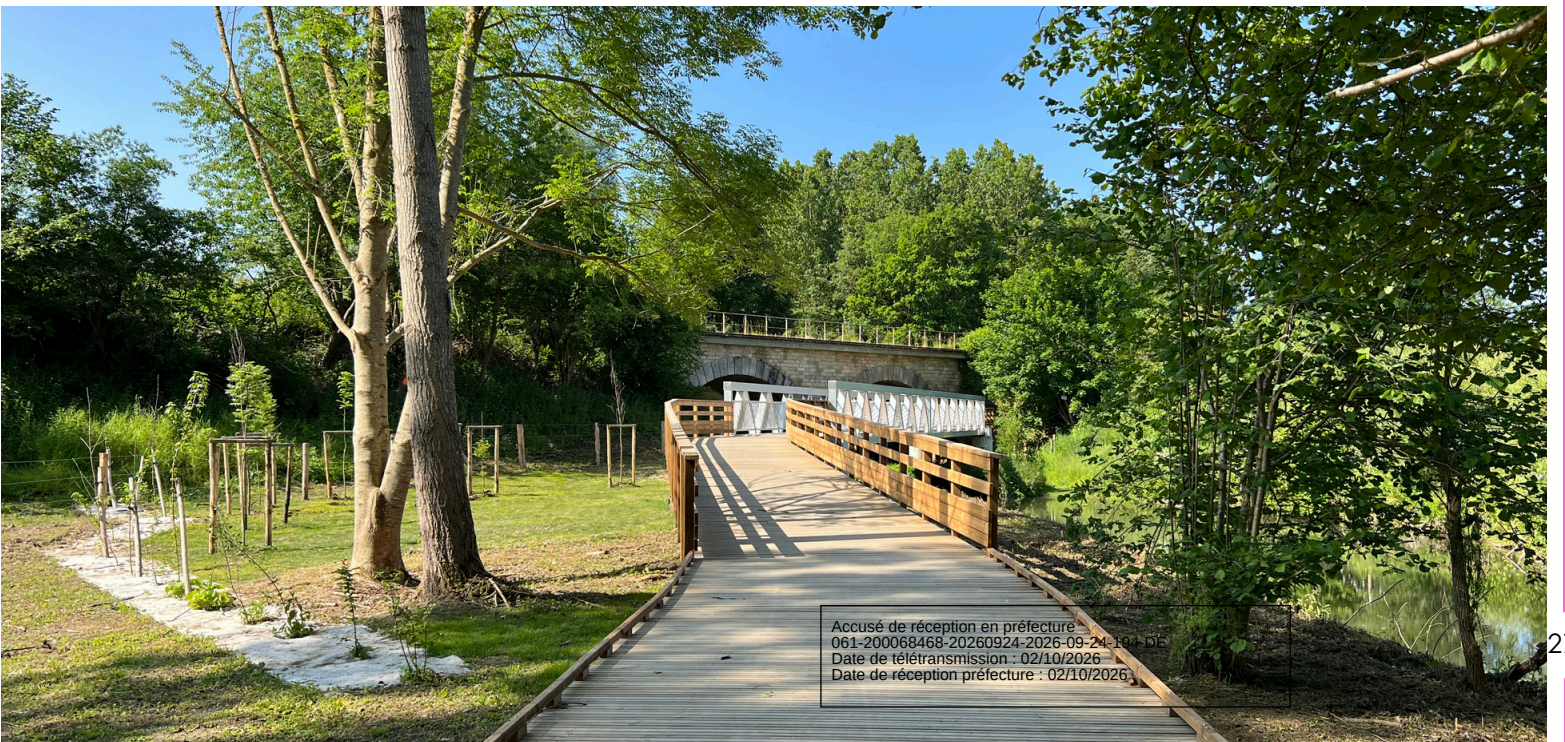
- 3 500 guides touristiques distribués ;
- 80 000 sets de table diffusés auprès des restaurateurs partenaires ;
- mise à jour continue des données touristiques via Tourinsoft, alimentant les supports numériques de la collectivité ;
- une communauté de 3 100 abonnés sur Facebook et 742 abonnés sur Instagram.

Évolution de la présence sur les réseaux sociaux



Budget 2025

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	206 917.58 €	225 000€
Investissement	1 020€	5 050€



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-104-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

PRÉSENCE CULTURELLE

La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle mène une politique culturelle ambitieuse afin de garantir un accès à la culture sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les communes rurales. À travers une programmation itinérante, des spectacles destinés au jeune public et l'animation de deux médiathèques, elle favorise les rencontres, la découverte et le partage.

En 2025, cette dynamique s'est illustrée par une saison culturelle riche, des événements fédérateurs et le renforcement des équipements culturels de proximité.

Une programmation qui fait rayonner le territoire

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes a proposé des rendez-vous culturels variés, accessibles à tous les publics.

Parmi les temps forts de l'année :

- Le Printemps de la Chanson, ouvrant la saison culturelle
- L'exposition de Michèle Trotta, complétée par une œuvre éphémère installée le long de la Voie Verte
- Les Terrasses de l'Été, devenues un rendez-vous incontournable avec une programmation répartie sur huit communes

Au total, **11 événements culturels et touristiques** ont rythmé l'année sur le territoire.





Transmettre la culture dès le plus jeune âge

Parce que l'accès à la culture commence dès l'enfance, la Communauté de Communes organise chaque année une programmation spécialement conçue pour les élèves des écoles du territoire.

Trois spectacles ont été proposés en 2025, permettant aux enfants de découvrir le spectacle vivant dans des conditions professionnelles.
2 169 enfants et accompagnateurs ont ainsi assisté aux représentations proposées tout au long de l'année scolaire.

Les chiffres clés de 2025

11
Évènements

4550
Spectateurs des terrasses de l'été

2169
Enfants accueillis aux spectacles scolaires

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Nos Médiathèques

Ouvertes à tous les publics, les médiathèques de La Ferté-Fresnel et de Moulins-la-Marche proposent bien plus que le prêt de documents : heures du conte, bébés lecteurs, ateliers créatifs, conférences, rencontres d'auteurs, etc.

L'engagement des équipes et des bénévoles permet d'offrir une programmation régulière tout au long de l'année et de faire des médiathèques des lieux de rencontre essentiels pour les habitants.

2 agents et 9 bénévoles mobilisés au quotidien
La Ferté-Fresnel : 1 agent + 6 bénévoles
Moulins-la-Marche : 1 agent + 3 bénévoles

423
Nombre de Lecteurs

13 352
Documents prêtés

24 281
Budget consacré aux acquisitions

Préparer l'Avenir

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées structurantes.

La signature d'une convention d'objectifs avec la Médiathèque départementale de l'Orne permet de maintenir la gratuité des médiathèques tout en renforçant les moyens consacrés à l'enrichissement des collections.

En parallèle, la Communauté de Communes poursuit la valorisation de son patrimoine culturel et naturel avec le développement de la Voie Verte, l'installation de quatre chemins premium et la création de vingt-trois nouvelles fiches de randonnée réalisées avec le Département de l'Orne.

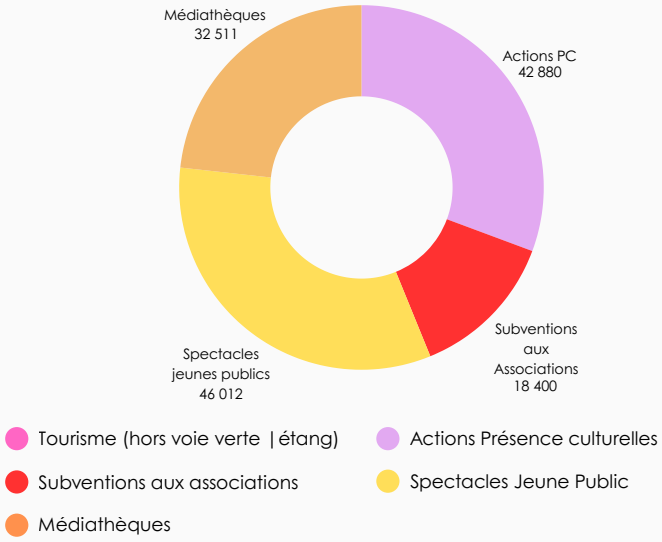
Ces projets participent à renforcer l'attractivité du territoire tout en développant une offre culturelle et touristique accessible au plus grand nombre.



Budgets Fonctionnement

	DÉPENSES	RECETTES
Actions Présence Culturelle	42 880	610
Subventions aux Associations	18 400	
Spectacles Jeune Public	46012	
Médiathèques	32 511	1129

Dépenses de Fonctionnement



Les Temps Forts

- Continuités des Terrasses de l'Été avec une programmation sur huit communes.
- Signature de la convention d'objectifs avec la Médiathèque départementale de l'Orne.
- Maintien de la gratuité des médiathèques et augmentation du budget d'acquisition.
- Déploiement de 4 chemins premium.
- Réalisation de 23 nouvelles fiches de randonnée.
- Organisation du Salon du Livre.
- Poursuite des travaux autour de la Voie Verte et de l'étang de la Croix Lamirault.

Effectif

- 6 agents, 5,25ETP
- 2 catégorie B, 4 catégorie C
- 1 homme 5 femmes

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

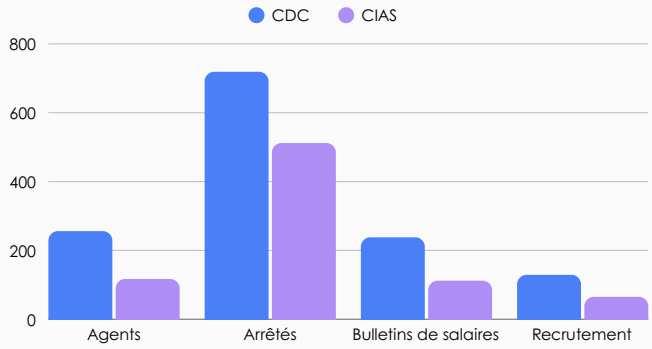
RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines assure la gestion administrative et l'accompagnement des agents de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle et du CIAS. Elle intervient à chaque étape de la vie professionnelle : recrutement, rémunération, formation, évolution de carrière, suivi des absences et accompagnement des agents.

En 2025, la direction a poursuivi la structuration de ses outils et procédures afin de moderniser la gestion des ressources humaines, de sécuriser les pratiques et de renforcer l'accompagnement des agents.

Une gestion RH au service des agents

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de 373 agents au total, répartis entre la Communauté de Communes et le CIAS. Cette gestion représente notamment l'établissement de plusieurs centaines de bulletins de salaire chaque mois, le suivi des carrières et des situations individuelles ainsi que l'organisation des recrutements.
L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de la dématérialisation des démarches RH. Le déploiement du Système de Management des Documents (SMD) permet notamment aux agents de gérer leurs demandes de congés et d'accéder à leurs bulletins de paie.



Les chiffres clés de 2025

	CDC	CIAS	TOTAL
Agents	256	117	373
Arrêtés	719	512	1231
Bulletins de salaire / mois en moyenne	238	112	350
Recrutements	129	65	194
Heures de formations	2000.5 H	625.5 H	2626 H
Agents ayant suivi une formation	120	59	179

2025

Plusieurs chantiers structurants ont été engagés ou poursuivis en 2025 :

- élaboration du plan de formation et du règlement de formation ;
- déploiement du SMD pour les congés et l'accès aux bulletins de paie ;
- mise en place du dispositif de complément indemnitaire annuel (CIA) ;
- mise à jour du règlement intérieur ;
- mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la CDC ;
- sécurisation de la procédure de renouvellement des contrats ;
- mise en conformité de la protection sociale complémentaire ;
- déploiement d'un nouvel outil de suivi des absences et de création de tableaux de bord ;
- recrutement d'un chargé de mission dédié notamment aux enjeux de santé et de sécurité au travail.

Ces évolutions permettent de professionnaliser progressivement les processus RH et de disposer d'outils de suivi plus fiables pour accompagner les décisions de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026



373 AGENTS ACCOMPAGNÉS

La Direction des Ressources Humaines assure la gestion et l'accompagnement de 373 agents au sein de la Communauté de Communes et du CIAS. Cette activité comprend notamment la gestion administrative des carrières, des rémunérations, des recrutements et de la formation.

194 RECRUTEMENTS

L'attractivité des métiers de la collectivité constitue un enjeu important pour la Direction des Ressources Humaines. En 2025, 194 recrutements ont été réalisés pour la CDC et le CIAS, à partir de près de 750 candidatures issues d'offres d'emploi, auxquelles s'ajoutent 106 candidatures spontanées.
La formation constitue également un levier essentiel de développement des compétences. 179 agents ont bénéficié d'une formation en 2025, représentant plus de 2 600 heures de formation.

24 AVANCEMENTS

La politique RH accompagne également les agents dans leur évolution de carrière. En 2025, 24 avancements de grade ont été réalisés au sein de la CDC et du CIAS.
La collectivité a par ailleurs poursuivi son accueil de stagiaires afin de favoriser la découverte des métiers territoriaux et de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes.

Budget CDC 2025

	NBI et IFSE (inclus dans le brut)	Brut	Cotisations salariales	Cotisations patronales
CDC	578 590,94€	5 488 241,53€	1 052 098,48€	2 378 825,99€
CIAS	318 134,55€	2 902 101,08€	549 465,26€	1 219 214,17€
ELUS		134 948,20€	26 033,35€	40 914,30€

Effectif

- 8 agents, 8ETP
- 1 catégorie A, 1 catégorie B, 6 catégorie C
- 1 homme 7 femmes

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

PAYS DE
L'AIGLE

www.paysdelaigle.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE
5 Place du Parc
61300 L'Aigle

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-194-DE
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026